Formation Animateur Prévention (AP SMS)

Animateur Prévention du dispositif HAPA
Option Sanitaire et Médico-Sociale

Conduire des projets de prévention des risques professionnels s'inscrivant dans la démarche de prévention globale, mobilisable et pérenne de l'établissement.

Public

Tout salarié présentant les critères établis par le dirigeant de l'établissement

Pré-requis

Autoformation « Bases en Prévention » sur www.inrs.fr ou « Compétences de base en prévention » (Carsat/Cram/CGOS)

Durée

6 jours répartis en 3 + 2 + 1
2,5 jours de travaux intersessions
2 x 4 h d'accompagnement sur site

Nombre de stagiaires

8 personnes maximum

Lieu

Alès
Montpellier
Occitanie (sur site)

Contact

Valérie BRASSEUR
06 77 25 48 90
Valerie.brasseur@competencesdurables.fr

Compétences visées

1. Organiser et animer, en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise.
2. Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement
3. Proposer un plan d'actions à partir de l'analyse d'une situation de travail

Le contenu

En amont, la formation du dirigeant devra avoir permis de faire une première analyse des indicateurs et la formalisation d'une lettre d'engagement spécifique aux objectifs de l'établissement

La démarche de prévention

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Les indicateurs de prévention et le diagnostic pour évaluer le niveau de maturité de prévention de l'établissement
- La démarche prévention en œuvre et à construire
- Les acteurs de la prévention internes et externes
- Les leviers et les freins à la démarche de prévention de l'établissement

Le projet de prévention

- Les fondements des projets de prévention
- La note de cadrage
- L'animation des projets de prévention dans le cadre d'une démarche itérative

Actions d'amélioration

- Les risques spécifiques au secteur
- L'activité de travail dans sa complexité
- L'analyse d'une situation de travail
- Le plan d'action

Accompagnement spécifique 2x 4 h pendant les 2 intersessions de l'Animateur Prévention & de son Dirigeant (Obligatoire), sur site

Méthodes et techniques pédagogiques

Alternance de périodes de formation en présentiel et de mise en oeuvre en entreprise. Les moyens pédagogiques utilisés sont les mises en situations, le brainstorming, les jeux de rôle, les jeux de connaissance, les questionnements, les techniques de maïeutique, selon des méthodes pédagogiques respectant les étapes d'acquisition des connaissances pour un adulte apprenant.

Évaluation

Les épreuves certificatives pour chaque domaine de compétences seront réalisées par le formateur en charge de la formation sur base de travaux originaux. Un certificat Animateur Prévention sera délivré à l'issu de la formation pour 36 mois.

Le formateur

Le formateur est un professionnel issu des métiers du soins, il est certifié, et à jour de ses compétences, par le réseau d'Assurance Maladie et l'INRS pour dispenser cette formation.